



PROCÈS-VERBAL
Conseil d'établissement – École alternative Rose-des-vents
12-09-2024 | 18h30

PRÉSENT(E)S :

- Annie Chalifoux, parent
- Coralie Delhumeau, parent
- Karine Desruisseaux, parent
- Annie Éthier, parent
- Jessica Gennaoui, parent
- Geneviève Hannah, parent
- Aurore Lecocq, parent
- Claude Houngbedji, enseignant
- Anouska Therrien, enseignante
- Mihaela Dobre Stoie, orthopédagogue
- Julie Tétreault, responsable du service de garde

Formant quorum sous la présidence d'Isabelle Therrien.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENT(E)S :

- Madame Isabelle Di Torre Filion, directrice
- Madame Isabelle Therrien, parent
- Madame Caroline Labrie, parent

SONT ABSENT(E)S :

- Mathieu LeBlanc, parent
- Claudia Aubry, enseignante
- Caroline Tardif, enseignante

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente sortante, Isabelle Therrien, déclare la réunion ouverte. Il est 18h33.

CE-1209-24-1

IL EST PROPOSÉ PAR Mihaela Dobre Stoie que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié par Aurore Lecocq et Geneviève Hannah.

Adoptée à l'unanimité.

2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (10 juin 2024)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Tour de table pour les motivations de chacun(e) et les attentes envers le CÉ
6. Rôle des membres du CÉ (membres votants (5), président(e), vice-président(e), secrétaire) + RÉPAQ et comité de parents (membre votant) (Décision)
7. Préparation de l'AG (Décision)
8. Régie interne (Décision)
9. Réglementation du service de garde (Information)
10. Normes et modalités (Approbation)
11. Sorties éducatives (Approbation)
12. Points d'information/rapports
 - 12.1. Direction
 - 12.1.1. Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ
 - 12.2. Personnel enseignant
 - 12.3. Service de garde
 - 12.4. Comités de parents
 - 12.5. Fondation
13. Correspondance
14. Varia – Points divers
 - 14.1. Sécurité sur la 6^e avenue
 - 14.2. Ouverture des portes le matin
 - 14.3. Activités parascolaires
 - 14.4. Handball pour les filles
 - 14.5. Objets perdus
15. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JUIN 2024

CE-1209-24-2

IL EST PROPOSÉ PAR Coralie Delhumeau que le procès-verbal soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

3.1. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

4. PAROLE AU PUBLIC

Isabelle Therrien anime la réunion en tant que présidente sortante.

Caroline Labrie du comité Aménagement est venue nous faire une mise à jour sur le dossier des abeilles. Il ne reste qu'une ruche sur 5. Le comité a acheté des médicaments et du matériel pour l'hiverner. La ruche doit rester sur le toit à cause de la réglementation municipale. Idéalement, il faudrait 2 ruches pour augmenter nos chances de réussite (5 étaient définitivement trop). La situation sera revue au printemps, lorsque nous pourrons constater si la ruche restante a survécu. Les mois d'été sont les plus demandant pour le comité, parce que c'est là que les abeilles ont le plus besoin d'attention.

5. TOUR DE TABLE POUR LES MOTIVATIONS DE CHACUN(E) ET LES ATTENTES ENVERS LE CÉ

Chacun(e) se présente et partage ses motivations pour son implication au CÉ. Isabelle Di Torre Filion et Isabelle Therrien expriment les attentes envers les membres du CÉ.

6. RÔLE DES MEMBRES DU CÉ

Les rôles sont expliqués, puis les candidatures sont proposées.

- Présidente : Coralie Delhumeau se propose. Éluë à l'unanimité. (CE-1209-24-3)
- Vice-présidente : Annie Chalifoux se propose. Éluë à l'unanimité. (CE-1209-24-4)
- Secrétaire : Karine Desruisseaux se propose. Ré-éluë à l'unanimité. (CE-1209-24-5)
- Représentant au comité de parents du CSSDM : Geneviève Hannah se propose. Éluë à l'unanimité. Annie Éthier se propose comme substitut. Éluë à l'unanimité. (CE-1209-24-6)
- Coordination des comités : Coralie Delhumeau se propose. Ré-éluë à l'unanimité. (CE-1209-24-7)
- Représentant au RÉPAQ-parents : Jessica Gennaoui se propose. Éluë à l'unanimité. (CE-1209-24-8)

7. PRÉPARATION DE L'AG

La préparation de l'AG va bon train. La présidente sortante sera à l'animation. Il y aura des rafraichissements servis par la Fondation pour amasser des fonds. La foire aux comités se tiendra également à la suite de l'AG.

8. RÉGIE INTERNE

CE-1209-24-9

CONSIDÉRANT QUE la Régie Interne est conforme aux exigences du Ministère,
CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucun changement depuis l'an dernier,
IL EST PROPOSÉ PAR Mihaela Dobre Stoie
QUE la Régie Interne soit adoptée sans changement.
Adoptée à l'unanimité.

9. RÉGLEMENTATION DU SERVICE DE GARDE

Julie Tétreault partage la réglementation du service de garde. Il y a un changement pour cette année, discuté dans un CÉ au printemps dernier : lors de sortie, seulement les 50 premiers inscrits pourront participer. Le SDG n'arrive jamais à remplir 2 autobus complets lors des sorties. Il n'est donc pas financièrement avantageux d'avoir plus d'un autobus (d'où la limite de 50). Des activités seront organisées pour les enfants qui resteront à l'école.

CE-1209-24-9-1

CONSIDÉRANT QUE la Réglementation du service de garde suit les demandes du Ministère et du CSSDM tout en suivant les besoin des élèves,
CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucun changement majeur depuis l'année dernière
IL EST PROPOSÉ PAR Claudia Aubry
QUE la Régie Interne soit adoptée sans changement.
Adoptée à l'unanimité.

10. NORMES ET MODALITÉS

Isabelle Di Torre Filion nous présente les normes et modalités de l'évaluation des compétences scolaires. Chaque compétence sera évaluée 2 fois par année, dont une fois à la 3^e étapes, sauf pour les arts, où Art Dramatique sera évalué une fois, et une autre compétence d'art (arts plastiques, danse ou musique) sera évaluée une fois.

CE-1209-24-10

CONSIDÉRANT QUE les normes et modalités sont en ligne avec notre projet d'école,
IL EST PROPOSÉ PAR Karine Desruisseaux
QUE les normes et modalités soient approuvés sans changement.
Approuvée à l'unanimité.

11. SORTIES ÉDUCATIVES

11.1. CLUB DE COURSE

CE-1209-24-11

CONSIDÉRANT QUE le but de l'activité est d'offrir une variété de sports aux élèves de RDV,

CONSIDÉRANT QUE les élèves devront avoir leur propre matériel,

CONSIDÉRANT QUE l'activité se déroulera sur l'heure du midi dans le parc,

IL EST PROPOSÉ PAR Jessica Gennaoui

QUE le club de course de RDV puisse être fondé.

Adoptée à l'unanimité.

11.2. MEM 1^{ER} CYCLE

CE-1209-24-12

CONSIDÉRANT QUE le but de l'activité est de se familiariser avec le quartier de l'école, tout en exerçant son jugement critique et sa pensée créative,

CONSIDÉRANT QUE chaque classe fera environ 7 sorties par année dans le cadre de L'École est les Arts,

IL EST PROPOSÉ PAR Aurore Lecocq

QUE les classes de 123A, 123B et 123D puissent participer à la sortie au MEM.

Adoptée à l'unanimité.

11.3. MEM 2^E CYCLE

CE-1209-24-13

CONSIDÉRANT QUE le but de l'activité est de se familiariser avec le quartier de l'école, tout en exerçant son jugement critique et sa pensée créative,

CONSIDÉRANT QUE chaque classe fera environ 7 sorties par année dans le cadre de L'École est les Arts,

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Chalifoux

QUE les classes de 456B et 456C puissent participer à la sortie au MEM.

Adoptée à l'unanimité.

11.4. ÉCOLE AU MUSÉE

CE-1209-24-14

CONSIDÉRANT QUE le but de l'activité est de permettre aux élèves d'apprendre en contexte d'interdisciplinarité, dans un environnement riche en références culturelles,

CONSIDÉRANT QUE RDV a établi un partenariat avec différents musées pour développer cette offre éducative,

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Éthier

QUE les classes de 123B et 456A puissent participer à l'école au musée.

Adoptée à l'unanimité.

11.5. HANDBALL COMPÉTITIF

CE-1209-24-15

CONSIDÉRANT QUE les coûts reliés à la préparation (e.g. le matériel sportif) sont couverts par RDV, alors que tout autre coût (e.g. frais d'association) sont déboursés par les parents uniquement (environ \$80 par enfant) et que ce montant ne passe pas par l'école comme les années précédentes,

CONSIDÉRANT QUE les pratiques seront moins nombreuses pour laisser la chance à d'autres activités de prendre place au gymnase,

CONSIDÉRANT QUE l'activité est ouverte à tous, et que les exigences requises pour participer à la compétition seront clairement partagées,

IL EST PROPOSÉ PAR Coralie Delhumeau

QUE des équipes de handball compétitif puissent être formées, tant que cela se fasse en dehors de l'école.

Adoptée à l'unanimité.

11.6. FERME LA BOURRASQUE

CE-1209-24-16

CONSIDÉRANT QUE le groupe 456C mènera une campagne de financement avec la Ferme la Bourrasque afin de soutenir la réalisation d'un projet collectif de fin d'année, comme cela avait été entendu avec la Fondation l'année dernière – un projet d'envergure pour chacune des classes de 456,

CONSIDÉRANT QUE cette initiative s'inscrit dans la pédagogie de l'école, qui place l'enfant au centre de ses apprentissages,

IL EST PROPOSÉ PAR Coralie Delhumeau

QUE la campagne de financement soit mise en place afin de permettre la réalisation du projet collectif de fin d'année du groupe 456C.

Adoptée à l'unanimité.

12. POINT D'INFORMATION

12.1. DIRECTION

12.1.1. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX MEMBRES DU CÉ

Isabelle Di Torre Filion informe les nouveaux membres qu'elles doivent suivre une courte formation en ligne si elles n'ont jamais siégé sur le CÉ de RDV.

12.2. PERSONNEL ENSEIGNANT

Il y aura une personne stagiaire en sexologie (sujet inclus dans CCQ) jusqu'en mai. l'el sera là 2 fois par semaine.

12.3. SERVICE DE GARDE

Rien à partager.

12.4. COMITÉS DE PARENTS

Coralie Delhumeau sera la liaison encore cette année.

Le comité admission a créé un superbe vidéo pour mettre en valeur l'école.

12.5. FONDATION

La Fondation a prévu plusieurs activités pour amasser des fonds : 2 soirées cinéma, vente de chocolat pour Pâques, soirée jeux de société ou danse.

13. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

14. VARIA – POINTS DIVERS

14.1. SÉCURITÉ SUR LA 6^E AVENUE

Le support à BIXI a été enlevé. Isabelle Di Torre Filion enverra un document aux parents pour leur rappeler les mesures de sécurité aux abords de l'école. On demande entre autres aux parents de respecter le débarcadère et de ne pas le bloquer. Isabelle sera aussi en contact avec l'entrepreneur de la construction de l'école voisine pour éviter que les camions se déplacent pendant l'arrivée et la sortie des classes.

14.2. OUVERTURES DES PORTES LE MATIN

Certains parents ont demandé s'il serait possible d'ouvrir les portes plus tôt le matin. Mais comme le temps d'accueil est régi par la convention collective des professeurs, il ne peut être plus long que 5 minutes.

14.3. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Les parents sont bienvenus à proposer des activités parascolaires supplémentaires s'ils le désirent.

14.4. HANDBALL POUR LES FILLES

Il est noté qu'il y a plus d'équipes compétitives de handball de garçons que de filles. Le handball est ouvert à tous. Les élèves qui veulent faire de la compétition doivent démontrer un certain engagement. L'invitation sera réitérée pour que tous se sentent bienvenu(e)s, en même temps qu'un rappel des engagements nécessaires pour faire partie de l'équipe compétitive (e.g. présence assidue aux entraînements).

14.5. OBJETS PERDUS

Il semble y avoir une nouvelle façon de faire pour les objets perdus, i.e. ils seraient remisés au sous-sol après une semaine. La procédure sera clarifiée et transmise aux parents, avec un rappel de bien identifier les vêtements.

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 :32.



Coralie Delhumeau, Présidente



Isabelle Di Torre Filion, Directrice

CONSIDÉRANT (ajouter votre texte)

CONSIDÉRANT (ajouter votre texte)

IL EST PROPOSÉ QUE par madame / monsieur [nom] :

QUE (ajouter votre texte)

QUE (ajouter votre texte)

Pour : Contre : Abstentions :

Adoptée majoritairement / Rejetée (03-CE-2021-2022)